

Conseil d'arrondissement du 20^{ème}
le 11 mai 2015

Vœu déposé en urgence à la Maire du 20^{ème} arrondissement de Paris présenté par Atanase PERIFAN, président du groupe UMP20

Relatif aux troubles de voisinage occasionnés par la MJC Les Hauts de Belleville

Considérant les plaintes répétées de nombreux riverains, voisins de la MJC, excédés par les troubles de voisinage qui s'amplifient depuis 3 mois;

Considérant que la MJC a mis à la disposition de jeunes une salle qui reste en permanence ouverte sur la rue et les débordements qui y sont liés (cris, hurlements, bousculades, bagarres, escalades de véhicules en stationnement, crachats, occupation de la rue et des voies adjacentes,...)

Considérant les nuisances durables dont sont victimes les habitants du quartier ;

Considérant également l'existence de divers trafics en particulier de stupéfiants ;

Considérant l'absence de réaction des responsables de la MJC vis-à-vis de ces désordres et le manque d'encadrement significatif des entrées dans la MJC ;

Considérant le projet de réhabilitation de la MJC / FJT Les Hauts de Belleville qui engage pour 2 années l'établissement dans des travaux importants et contraignants pour le voisinage;

Considérant le projet d'aménagement de salles de danse et de studio d'enregistrements sans que des travaux d'insonorisation ne semblent avoir été prévus ;

Sur proposition d'Atanase PERIFAN, président du Groupe UMP20

Emet le voeu :

Que Mme Frédérique Calandra, Maire du 20^e arrondissement de Paris, demande à la MJC de mettre en place un système d'encadrement de ses utilisateurs, d'établir un contrôle permanent de l'entrée et de prendre toutes les mesures permettant d'assurer la tranquillité et la sécurité des riverains.